

COMMUNE DE MOYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 JUIN 2021

Présents : BESSON Guillaume, BOUVIER Serge, CANAL Céline, CHATEL Bernard, GOURY Elodie, POËNCET Luce, MAISON Julien, AIGON Chloé, SICLUSAN Mihaela, ROBICHON LIEVOIS Françoise, PERRISSOUD Jean-Laurent, VIBERT Martine

Absents/excusés: BAILLARGEAT Marc , JOB Anthony

Secrétaire : GOURY Elodie

1) **Validation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 27/04/2021**

2) **Point des commissions communales**

Vie communale : la vie associative reprend, les prochaines manifestations prévues sont

- Brocante le 20 Juin 2021 sur le parking de l'école organisée par le Sou des Ecoles
- After Work le 24 Juin 2021 organisée par le Comité d'animation
- Cinéma d'été en plein le 31 Juillet 2021
- La Moyère le 26/09/2021 organisée par Parmand et par Moye

Le marché organisé par les Sou des écoles fin mai a connu un beau succès, le conseil municipal réfléchit de quelle manière ce marché pourrait être proposé de manière plus régulière.

Le prochain bulletin municipal va paraître mi-juillet.

Un groupe de travail s'est constitué pour aborder le sujet des illuminations de Noël.

Scolaire : l'appel d'offre pour le marché de la restauration scolaire est lancé, d'ici la fin du mois de juin la commission scolaire va se réunir pour analyser les différentes offres reçues. Pour la rentrée de septembre 2021, on note une légère hausse des effectifs. Le dernier conseil d'école est fixé le 10 juin.

3) **Point sur le projet « Ferme du Foug »**

Depuis le début du mois d'avril, les membres du conseil municipal ont rencontré 5 promoteurs différents.

4) **Détermination du prix de vente de « l'Ecole du Villard »**

Madame le Maire signale que les différents diagnostics obligatoires dans le cadre d'une vente ont été réalisés en 2019 et sont valables jusqu'en 2022.

Le conseil municipal valide le choix de demander à deux agences immobilières d'effectuer une estimation du bien.

Organisations des élections départementales et régionales du 20 et 27 Juin : les bureaux de vote seront installés dans la salle d'animation, des places de parking seront réservés pour les électeurs près de la salle d'animation, les électeurs devront se présenter avec un masque, leur carte d'électeur, leur carte d'identité ainsi que d'un stylo pour l'émargement.

Séance levée à 23h00.

Le Maire de Moye

Martine VIBERT

